

LES SCOOTERS-VOITURES ÉLECTRIQUES DE BI-SCOT

Ni voitures ni scooters, le Maïa, le Bella et le Chloé, de la gamme électrique de chez BI-SCOT, ont tout pour plaire.

[Envoyer à un ami](#)



Il a l'allure d'une voiture, mais ce n'en est pas une ! Il a la maniabilité d'un scooter, mais ce n'en est pas un ! Alors, qu'est-ce donc ? Un scooter à quatre roues qui offre la sécurité d'une voiture...

Il s'appelle Maïa, Bella ou Chloé, il est tout électrique, il est commercialisé en deux, quatre ou six places et sa vitesse est limitée à 45 km/heure.

Idéal en ville, sa conduite ne requière pas de permis de conduire d'où son accessibilité dès 16 ans. Le port du casque est obligatoire au guidon du Maïa et son autonomie est d'environ 80 kilomètres. Son utilisation peut également séduire les collectivités locales, administrations ou entreprises, voire les particuliers, d'autant qu'un système de location vient d'être mis en place, par la société BI-SCOT qui a conçu ce tout électrique, à Paris et à Cannes.

Pour en savoir plus sur les trois modèles Maïa, Bella et Chloé : www.bi-scot.com

